



DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION
valant règlement de consultation
pour les travaux d'aménagements de points d'abreuvements pour les bovins
sur le ruisseau de Minchoux à Cunlhat

1. Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Eric DUBOURGNOUX
Président de la Formation
Formation Grand Cycle de l'Eau
Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez (SMPNRLF)
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 16 octobre 2020 et de l'arrêté de délégation de fonction du 6 octobre 2021.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

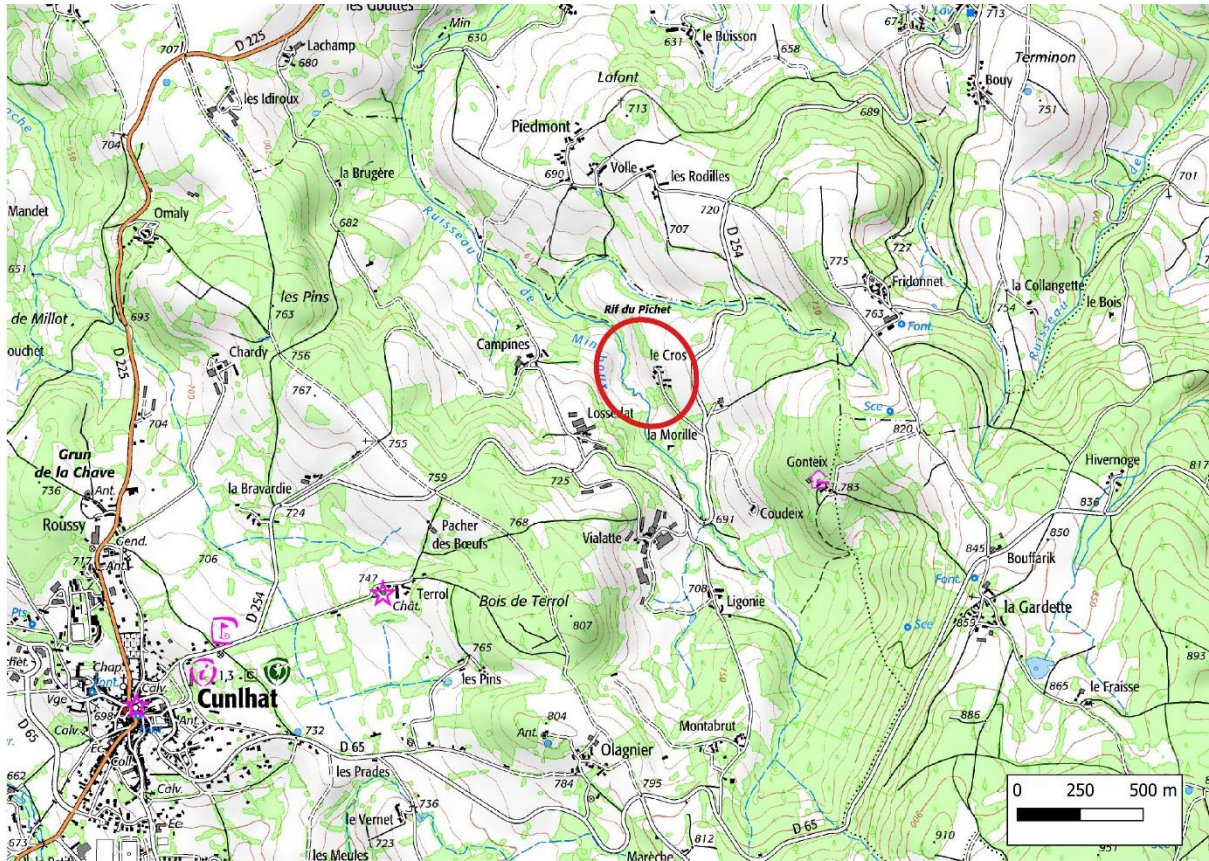
2. Procédure de passation

Consultation simplifiée, passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-8 du code de la commande publique.

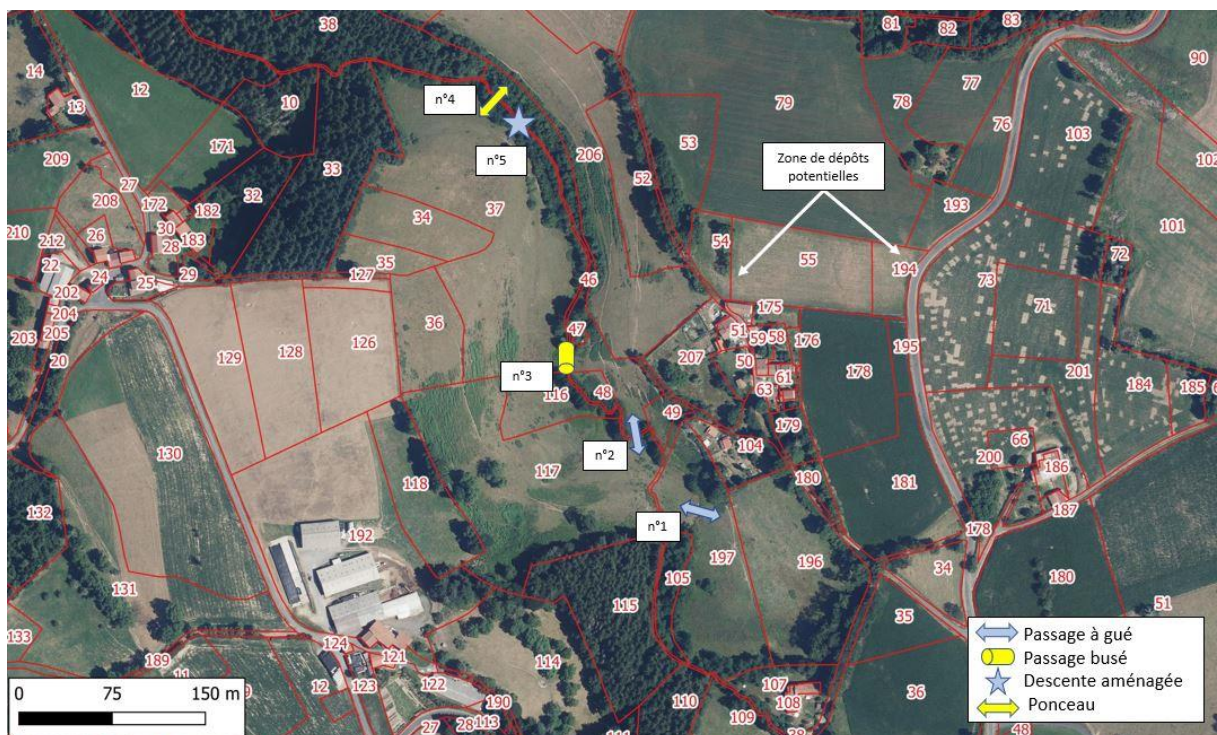
3. Objet de la consultation / Durée

L'entreprise retenue devra réaliser l'aménagement de **5 zones** de façon à améliorer les conditions d'abreuvement et/ou de franchissement du ruisseau du Minchoux, dans les pâtures situées en contrebas du hameau « Le Cros », commune de Cunlhat.

LOCALISATION GENERALE:



LOCALISATION DES SECTEURS



PRESCRIPTIONS GENERALES :

- La préparation des zones de chantier est à la charge du prestataire retenu (abatage d'arbre, élagage débroussaillage...).
- Les fournitures bois (poutres, pieux, barrières) seront fournies par le SMPNRLF et déposés à proximité de la zone de chargement de la grave (parcelle en bordure de la RD 254)
- Les barrières, gardes corps et clôtures seront mises en place dans un second temps par les agents du SMPNRLF.
- Le prestataire retenu doit fournir toutes les autres fournitures (graves, enrochement, bidim, poteaux EDF ...)

L'ensemble des fournitures de graves sont à la charge du prestataire, les volumes et tailles mentionnées dans les cartes sont données à titre indicatifs et sont à ajuster en fonction des caractéristiques de chaque zone de chantier.

- **L'ensemble des interventions seront réalisées de manière raisonnée en ayant toujours pour objectif l'amélioration de la qualité du cours d'eau.**

Les milieux aquatiques sont des milieux fragiles ou certaines précautions doivent être mises en œuvre (éviter tout engin dans le lit du cours d'eau, lorsque l'on travaille dans le lit du cours d'eau les tronçons sont mis à sec (utilisation de pompe), bon entretien du matériel pour éviter toute fuite sur les chantiers, ...)

- Les travaux se feront en respectant les accès, les parcelles et la réglementation en vigueur
- Les travaux seront réalisés en période de basses eaux avec des conditions météorologiques favorables (lorsque les sols ne sont pas détrempés)
- L'implantation des aménagements sera réalisée par le SMPNRLF en concertation avec le chef de chantier du prestataire retenu.

DELAIS :

- La pose de la buse dans le cours d'eau (**secteur 3**) devra **impérativement être réalisée avant le 13/11/2023** (normalement ce type d'intervention est interdite après le 31/10, période de reproduction de la truite fario = dérogation demandée et accordée par la DDT).
- Le reste des aménagements devra être mis en œuvre avant le **30/11/2023**.

DESCRIPTION DES TRAVAUX A REALISER :

Secteur 1 et 2 : Aménagement de 2 passages à gué :

Ces passages à gué permettront l'abreuvement et le franchissement des bovins entre les parcelles AI 107 (rive gauche) / AI 46 (rive droite) et au sein de la parcelle AI 197.

Caractéristiques d'1 passage à gué :

- 2 poutres de diamètre 18 cm de 5 m de long à positionner parallèlement au cours d'eau de façon à retenir l'empierrement servant à stabiliser le passage.
- 4 pieux acacia/châtaigner (section 15/20cm) à enfoncer d'au moins 40 cm, permettant de fixer les poutres et servant de départ au fils barbelés.

- Environ 30 tonnes de grave granitique 0/80 (15 tonnes par berge). Un géotextile est positionné sous le remblai de façon à empêcher toute remontée de boue entre les pierres.



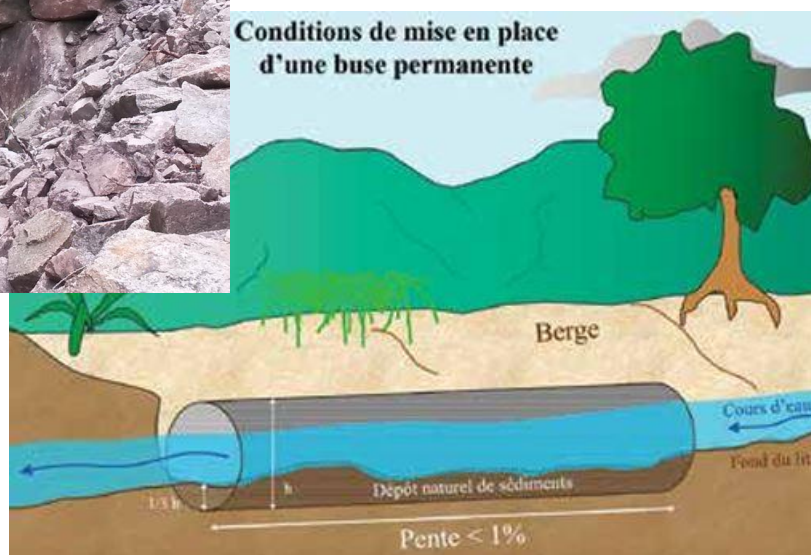
Secteur 3 : Mise en place d'un passage busé

Ce passage busé permettra le passage des engins et des bovins entre les parcelles AI 37 (rive gauche) / AI 46 (rive droite) sans impact sur le cours d'eau.

Caractéristiques du passage :

- 1 buse de diamètre 1200 mm permettant de créer un passage d'une largeur minimale de 4m. Le prestataire a le choix du type de buse (béton, annelée ou autre).
 - S'il s'agit d'une buse annelée, il veillera à mettre une charge suffisante sur cette dernière pour garantir sa résistance aux passages d'engins agricoles/.
 - Il veillera également à prévoir la mise en œuvre d'une solution technique garantissant le maintien de cette charge (enrochement par exemple)
- La buse sera en partie enterrée dans le lit du cours d'eau (30 cm en sortie) de façon à respecter la réglementation en vigueur et ne pas créer d'obstacle à la continuité écologique et permettre la recréation d'un lit de cours d'eau à l'intérieur de la buse. Pente comprise entre 0 et 1%.

- 4 pieux seront enfoncés à chaque extrémité du passage. Ils serviront de support aux futurs garde-corps. Prévoir une longueur maximale de 4 m entre chaque rive.
- La mise à sec du cours d'eau pourra être réalisée de 2 manières (choix de l'entreprise) :
 - Batardeau en tête, pompage du cours d'eau avec renvoi à l'aval (prévoir des pompes suffisamment conséquentes en termes de débit) + pompage des eaux de fond de fouille avec renvoi des eaux souillées sur la berge. Le débit du ruisseau, aux contritions hydrologiques du 17/10/2023 est estimé à 50 l/s.
 - Création d'une tranchée de dérivation et mise en place d'un filtre à paille décompactée à l'aval.
- La finition du passage sera constituée d'une épaisseur d'au moins 15 cm de grave 0/80. Volume approximatif : 30 T



Secteur 4 : Mise en place d'un ponceau et terrassement d'une piste d'accès

Ce ponceau permettra le franchissement des bovins entre les parcelles AI 107 (rive gauche) / AI 46 (rive droite).

Caractéristiques du ponceau :

- Largeur passante : 2,5 m
- Platelage : constitués de poteaux EDF (ou équivalent) positionnés à plat et tête-bêche. Prévoir de longueur de poteaux à enterrer en berge de chaque côté qui assureront l'assise du platelage.
- Sur les côtés : poteaux EDF (ou équivalent) positionnés sur le flanc de façon à constituer une bordure plus élevée que les poteaux positionnés à plats. Permet de retenir la grave 0/80
- 4 pieux seront enfoncés à chaque extrémité du ponceau de manière à maintenir les poteaux EDF positionnés sur les flancs et les barrières jouant le rôle de garde-corps. Ce maintien pourra être conforté par la mise en place de blocs d'enrochements.

- La finition du passage sera constituée d'une épaisseur d'au moins 15 cm de grave 0/80. Volume approximatif : 30 T



Exemple de pont similaire réalisé sur le ruisseau de Saint Pardoux (Le Monestier)

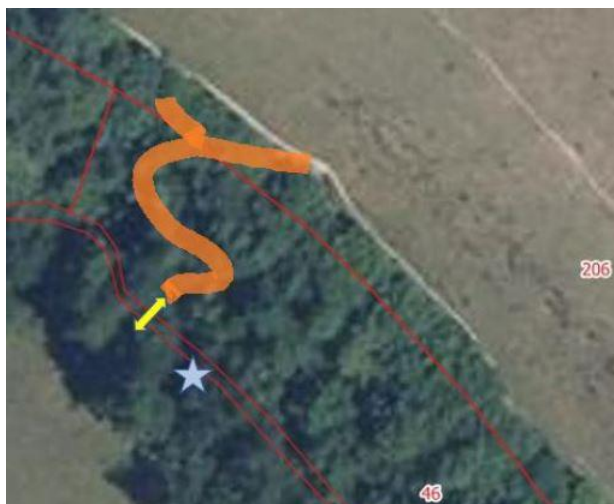
Ci-dessus : avant et en cours de travaux

Ci-dessous : après travaux



L'accès au ponceau pour les bêtes se fera via une piste à terrasser dans la pente de la parcelle A 146 (2 m de large à environ, sans matériaux d'apports). Il s'agira de casser le plus possible la pente de façon à limiter les phénomènes d'érosion.

Les fossés et autres aménagements de gestion des écoulements ne devront pas être dirigé directement dans le cours d'eau mais dans des petits bassins de rétention à créer avant la berge (2mx1mx1m environ).



Secteur 5 : Mise en place d'une descente aménagée permettant l'abreuvement d'un seul côté du ruisseau

Cette descente aménagée permettra l'abreuvement des bovins au droit de la parcelle AI 37

Caractéristiques de la descente :

- 1 poutres de diamètre 18 cm de 5 m de long à positionner parallèlement au cours d'eau de façon à retenir l'empierrement servant à stabiliser le passage.
- 4 pieux acacia/châtaigner (section 15/20cm) à enfoncer d'au moins 40 cm, permettant de fixer la poutre et servant de départ au fils barbelés.
- Environ 15 tonnes de graves granitiques 0/80. Un géotextile est positionné sous le remblai de façon à empêcher toute remontée de boue entre les pierres.





4. Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront :

1. Prix (50%)
2. Pertinence, qualité du matériel et compréhension de la commande (20%)
3. Respect des délais (30%)

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec les candidats ayant présenté une ou plusieurs offres. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

5. Pièces constitutives du marché

La présente lettre de consultation signée et le devis descriptif détaillé remis par l'entreprise.

6. Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Montant total du marché

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

7. Délais de paiement et intérêts moratoires

Il n'est pas prévu d'acompte dans le cadre de ce marché.

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondante.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.



8. Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le **02/11/2023 à 10h00** (Dernier délai).

A l'adresse du Parc naturel régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

9. Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

10. DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Un RIB
- ✓ Un devis détaillant la prestation (type de matériaux, volume, ...)
- ✓ Offre technique (moyens humains et matériels proposés, planning et délais d'exécution, etc...)

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du Président de la Formation
Formation Grand Cycle de l'Eau
du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez